

Développer et manager la prévention des risques professionnels

— Secteur sanitaire et médico-social (SMS)



7 heures

soit 1 jour de formation

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL



Objectif

Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement. Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros.

— EN RÉSUMÉ

La formation « Développer et manager la prévention des risques professionnels » permet de structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités. Elle permet également de manager la sécurité et la santé au travail de l'établissement.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser et mettre en œuvre et évaluer la démarche de prévention des risques professionnels de son établissement

— PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et des échanges.

Le programme

- État des lieux en santé et sécurité au travail.
- Enjeux de prévention de l'établissement et définition des objectifs et priorités d'actions.
- Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite.
- Lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de l'établissement.
- Lien entre travail et santé, compréhension des TMS.
- Pilotage de tout projet de prévention.
- TMS Pros dans le cas d'un projet de prévention des TMS dans un établissement ciblé ou souhaitant rentrer dans le programme national.
- Positionnement de l'AP SMS sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action et définition de son profil.

Référence —

MS201

PRÉREQUIS

Aucun.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1 jour soit 7 heures de formation en présentiel + 2 demi-journées d'accompagnement en commun avec l'AP SMS dans l'établissement.

PUBLIC

Dirigeants d'établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées (HAPA), hôpitaux ou cliniques s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets et comptant sur l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP SMS).

Cette formation est le début du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'AP SMS.

Elle précède obligatoirement celle de l'AP SMS.

ORGANISATION

De 6 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs certifiés d'animateur prévention et de dirigeant faisant partie d'un établissement du secteur ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

ÉVALUATION

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

TARIF INTER : 315 €

[CALENDRIER DES DATES INTER](#) 📅

Compétences Prévention est **habilité par l'Assurance Maladie des Risques Professionnels et l'INRS** pour dispenser cette formation.

Dans le cadre du ciblage TMS Pros, cette formation est **recommandée par les Carsat** car elle permet de répondre aux exigences TMS Pros.